

A Monsieur le Président de la Commission d'enquête du projet éolien de Pré en Pail Saint Sansom,

Je soutiens le projet de 3 éoliennes développé par la société NEOEN sur la commune de Pré en Pail-Saint Samson.

Ces trois éoliennes viendront s'ajouter aux 14 éoliennes déjà en production sur la Communauté de Communes du Mont des Avaloires.

Les 17 éoliennes produiront environ 68 % de la consommation électrique totale de la Communauté de Communes. Elles s'inscrivent dans un des premiers Territoires à Energie Positive et Croissance Verte.

L'éolien est un levier de Transition énergétique essentiel dans les Avaloires. Avec la biomasse (bois et méthanisation) et le solaire thermique et photovoltaïque, il amènera ce territoire à produire plus d'électricité qu'il n'en consomme. A plus long terme, il s'agit aussi de remplacer le pétrole et le gaz importés par des ressources locales renouvelables pour satisfaire les besoins de chauffage et de mobilité-transport.

Ce nouveau projet dans les Avaloires vient conforter le programme du Conseil Départemental de 100 éoliennes à l'horizon 2020 qui produiront 20 % de la consommation électrique de la Mayenne si dans le même temps nous sommes capables de diminuer nos consommations inutiles.

L'efficacité de la Transition Energétique se réalise aussi dans les territoires ruraux au plus près des populations.

Bon vent à ces trois nouvelles éoliennes....

le 17 juillet 2018